

EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des Ecoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon

N° 61 CA

Conseil d'administration de l'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

SÉANCE DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES 19		
Présents	Représentés	Absents
12	1	6
OBJET DE LA DÉLIBÉRATION		
N° 19/06/26 - 02		
MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME DE L'ÉSADTPM		

L'an deux mille vingt-six et le 15 septembre 2026, à 17h00.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de séance de Monsieur Laurent Isnard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Simon Babre, Monsieur Yann Tainguy, Monsieur Laurent Isnard, Madame Hélène Arnaud-Bill, Madame Laurence Masson-Dubroc, Madame Stéphanie Slimani, Monsieur Raphaël Dupouy, Monsieur Pierre Pelletier, Monsieur Rémy Levraud, Monsieur Olivier Millagou, Monsieur Ian Simms, Madame Enora Mignonneau.

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

Monsieur Pierre Bonnefoy représenté par Monsieur Laurent Isnard.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Madame Claire Rannou, Monsieur Léopold Trouillas, Monsieur Jean Sébastien Vialatte, Monsieur Fabien Sorrentino, Madame Véronique Lenoir, Monsieur Thomas Dieulle.

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

Conseil d'administration de l'École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

SEANCE DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

N° D'ORDRE : N°15/09/26- 02

OBJET : MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME DE L'ESADTPM

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de l'évolution des missions de l'établissement, de la nécessité d'adapter le fonctionnement de l'Esadtpm aux besoins actuels de l'activité, et de mettre en conformité le statut de certains agents (agents mis à disposition par La Métropole TPM ayant demandé leur mutation à l'Esadtpm, agents en disponibilité de la Métropole TPM recrutés en contractuels par l'Esadtpm...), il est proposé de mettre à jour l'organigramme de l'école.

Cette remise à jour a pour objectif :

- De clarifier les responsabilités et les circuits de décision ;
- De renforcer l'efficacité administrative et opérationnelle ;
- Et d'adapter les moyens humains aux orientations stratégiques de l'établissement ;
- De mettre en conformité les statuts des agents ;
- De mettre en conformité des intitulés de postes liés à des évolutions de missions ;

Une partie de cette mise à jour concerne des intitulés de poste de certains agents.

Cet organigramme a été présenté au CST de la Métropole le 16 juin 2026 qui a voté pour l'approbation de celui-ci sans réserve.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU le Code Général de la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 16 juin 2026,

VU le projet de nouvel organigramme annexé à la présente délibération,

Considérant la nécessité d'adapter l'organisation des services aux besoins de fonctionnement de l'établissement,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration approuve le nouvel organigramme de l'Ésadtpm tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La directrice de l'Ésadtpm est chargée de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation et de l'ensemble des démarches administratives nécessaires.

Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, en trois exemplaires, le 15 septembre 2026

Laurent ISNARD
Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle École
Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

